



COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 27 septembre 2024
Délibération n°6

L'An deux mille vingt-quatre le vingt-sept septembre à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le dix-neuf septembre s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Étaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - GRANET Alice - MOUTIER Gérard - HERMITTE Jean-Pierre - KIRKYACHARIAN Luc - SEMIOND Philippe - COQUILLAT Catherine - ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - JEANNE Virginie - VERNET Laurent - ALDEBERT Gérard - PRAT Christelle - GIRAUD Matthieu

Absents :

Procurations : BARONNAT Bernard à ADISSON Franck - MOUGIN Rémi à GRANET Alice - VIESSANT Céline à MOREAU Gaëlle - MOSSO Véronique à VERNET Laurent

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : BUDGET ANNEXE DE L'EAU (M 49) : DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame le maire présente au conseil la décision modificative n°1 du budget annexe de l'eau, portant sur les mouvements comptables suivants :

En fonctionnement et investissement

Mouvements de crédits nécessaires aux régularisations comptables suivantes :

- Sortie de l'actif du budget annexe de l'eau des frais d'études et procédures relatifs à l'élaboration du schéma directeur de l'eau potable de la commune historique de Pelvoux, en vue de leur intégration dans le budget principal de la commune ;
- Diminution des crédits inscrits aux chapitres 021 et 023, à la suite de la recette d'investissement générée par la sortie de ces actifs ;
- Inscription de crédits portant sur le reversement au budget principal de la collectivité de l'excédent exceptionnel d'exploitation du budget annexe de l'eau généré par ces mouvements comptables et budgétaires ;

Les virements de crédits proposés sont les suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-023 : Virement à la section d'investissement	42 308,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	42 308,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-672 : Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	0,00 €	42 308,68 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	0,00 €	42 308,68 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	42 308,68 €	42 308,68 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	42 308,68 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section d'exploitation	0,00 €	0,00 €	42 308,68 €	0,00 €
R-2157 : Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	42 308,68 €
TOTAL R 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	42 308,68 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	42 308,68 €	42 308,68 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'article D.2342-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Accepte** la décision modificative n°1 sur le budget annexe de l'eau ;
- **Autorise** madame le Maire à procéder au virement de crédits prévu par la présente décision modificative ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

